

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Lac-Sainte-Marie tenue le mercredi 7 novembre 2012 à la Salle du conseil de Lac-Sainte-Marie à compter de 19 heures, ayant quorum, et se déroulant sous la présidence de Monsieur le maire Gary Lachapelle.**

**Sont présents :**

Madame la conseillère Françoise Lafrenière  
Madame la conseillère Pauline Sauvé  
Monsieur le conseiller Jean-Claude Loyer

**Absences motivées :**

Monsieur le conseiller Derek Dubeau  
Monsieur le conseiller Sandy MacKay  
Monsieur le conseiller Pierre Leblanc

**Sont aussi présents :**

Madame la greffière par intérim Denise Soucy  
Monsieur le directeur général Yvon Blanchard  
Monsieur le directeur des travaux publics Martin Lafrenière  
Monsieur le contribuable Laurier Henri

**Ouverture de la séance par le maire**

---

Monsieur le maire Gary Lachapelle déclare la séance ouverte.

**2012-11-347 Adoption de l'ordre du jour**

---

Il est proposé par Madame la conseillère Pauline Sauvé et il est résolu que l'ordre du jour soit adopté avec l'ajout du Point 11 au Varia : La Gatineau.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**2012-11-348 Adoption du rapport d'incendie pour les mois de septembre et d'octobre 2012**

---

Il est proposé par Madame la conseillère Françoise Lafrenière et il est résolu d'adopter le rapport d'incendie pour les mois de septembre et d'octobre 2012 tel que déposé par Monsieur le directeur du service d'incendie Marc Barbe.

Le président demande le vote.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**2012-11-349 Maison des jeunes du Lac-Sainte-Marie**

---

**Considérant** qu'il y a entente entre la CSHBO et Contact Femmes-Enfants pour l'utilisation du troisième étage de l'École St-Nom-de-Marie;

**Considérant** qu'il y a eu entente entre Contact Femmes-Enfants et la Maison des jeunes du Lac Sainte-Marie pour l'utilisation d'un local au troisième étage de l'École St-Nom-de-Marie;

**Considérant** que la CSHBO a besoin dudit local pour accommoder une salle de classe;

**Considérant** que la municipalité a reçu une demande de la part de la Maison des jeunes pour occuper un espace dans les édifices de la municipalité.

**En conséquence** Madame la conseillère Françoise Lafrenière propose et il est résolu d'autoriser la Maison des jeunes à utiliser la salle à l'étage du Centre communautaire afin de permettre aux jeunes de se rencontrer une ou deux fois semaine et d'entreposer convenablement leurs tables de jeux (ping-pong et air-hockey) dans les locaux de la municipalité.

Le président demande le vote.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**2012-11-350 Convention de gestion territoriale**

---

**Considérant** que le conseil municipal de Lac-Sainte-Marie informe la MRC Vallée-de-la-Gatineau de ses priorités pour stimuler le développement économique sur les terres du domaine de l'état par: l'aménagement de débarcadères sur plusieurs lacs accessibles, l'aménagement de pistes non motorisées pour les vélos de montagne, l'aménagement de sentiers pour piétons, l'entretien du réseau de portage du secteur avoisinant le lac Vert, l'aménagement des nouveaux sentiers de portage, l'aménagement des sentiers de VTT et de motoneige, l'ensemencement des lacs et le maintien de l'accès routier du domaine de l'état public existant.

**En conséquence** Madame la conseillère Pauline Sauvé propose et il est résolu d'appuyer le projet de candidature présenté par la MRC Vallée de la Gatineau au sujet de l'agrandissement de la forêt de proximité sur les terres du domaine de l'état public.

Le président demande le vote.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**2012-11-351 Station de traitement des eaux usées « STEU »**

---

**Considérant** que le déboursé des frais de réparations à la STEU localisée à Mont Ste-Marie sera récupéré aux prévisions budgétaires 2013;

**Considérant** que cette dépense sera payée par les usagers qui bénéficient de ce service public.

**En conséquence** il est proposé par Madame la conseillère Françoise Lafrenière et il est résolu d'entériner les dépenses de 48 976.35\$ liées aux réparations à la STEU de Mont Ste-Marie.

Le président demande le vote.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**2012-11-352 Niveleuse de la municipalité**

---

Il est proposé par Madame la conseillère Pauline Sauvé et il est résolu d'entériner les dépenses de 3 924.96\$ liées aux réparations non couvertes par la garantie de la niveleuse de la municipalité.

Le président demande le vote.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**2012-11-353 Réparations au véhicule Ford 95-01**

---

Il est proposé par Madame la conseillère Françoise Lafrenière et il est résolu de payer la facture du Centre du camion de Mont-Laurier au montant de 538.59\$ pour les réparations au véhicule Ford 95-01.

Le président demande le vote.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**2012-11-354 Mise en réserve des abrasifs**

---

Il est proposé par Madame la conseillère Françoise Lafrenière et il est résolu d'autoriser l'achat d'un voyage supplémentaire de sel pour la mise en réserve des abrasifs d'hiver. La dépense s'élève à 3 500.00\$.

Le président demande le vote.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**2012-11-355 Départ à la retraite d'un employé municipal**

---

Il est proposé par Monsieur le maire Gary Lachapelle et il est résolu d'autoriser un budget de 500.00\$ servant à souligner le départ à la retraite de Monsieur Jacques Dubeau à la fin novembre 2012.

Le président demande le vote.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**2012-11-356 Intérim du poste de la Directrice générale adjointe**

---

**Considérant** que la directrice générale adjointe sera absente du bureau pour une période indéterminée pour cause de maladie;

**Considérant** l'urgence d'assurer l'intérim de ce poste;

**Considérant** que la personne retenue devra préparer les ordres du jour, rédiger les procès-verbaux pour les différents comités de la municipalité, assurer le suivi des résolutions ainsi qu'accomplir d'autres tâches connexes à la demande du directeur général;

**Considérant** que ce contrat peut être terminé par la municipalité à tout moment sans conséquence financière;

**Considérant** que le taux horaire est fixe à 25.00\$ l'heure pour une moyenne de 24 heures semaine;

**Considérant** que Madame Soucy, Andragogue et Maître en éducation, possède toutes les compétences requises pour assumer l'intérim du poste;

**Considérant** que Madame Soucy est résidente et contribuable de la Municipalité du lac Sainte-Marie, retraitée, disponible et prête à soutenir la direction générale dans les tâches de greffe;

**Considérant** que Madame Soucy ne convoite pas un poste permanent;

**Considérant** que Monsieur le maire Gary Lachapelle ainsi que Monsieur le directeur général Yvon Blanchard soient autorisés à signer un contrat avec Madame Denise Soucy pour et au nom de la Municipalité de Lac-Sainte-Marie.

**En conséquence** il est proposé par Monsieur le maire Gary Lachapelle et il est résolu de déroger à la procédure de dotation pour combler le poste de greffe par intérim en retenant les services de Madame Denise Soucy.

Le président demande le vote.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**2012-11-357 Formation sur la violence en milieu de travail**

---

**Considérant** que la violence en milieu de travail existe;

**Considérant** que la municipalité croit à la tolérance zéro en cette matière;

**Considérant** que le directeur général partagera les apprentissages de la formation avec tous les employés de la municipalité.

**En conséquence** il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Claude Loyer et il est résolu d'autoriser le directeur général à participer à la formation intitulée «Contrer et gérer la violence en milieu municipal avec le principe de tolérance zéro» offerte par l'ADMQ le 21 novembre 2012 au Ramada Manoir du Casino à Gatineau, Québec. Les frais s'élèvent à 298.94\$.

Le président demande le vote.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**2012-11-358 Formation et sécurité publique dans notre milieu**

---

**Considérant** que notre plan de mesure d'urgence date de plus de 10 ans et devra faire l'objet d'une mise à jour de la sécurité publique en cas de catastrophe;

**Considérant** que le cours en question est agréé par le Ministère de la sécurité publique;

**Considérant** qu'une attestation de formation sera remise à chacun des participants.

**En conséquence** il est proposé par Madame la conseillère Pauline Sauvé et il est résolu de demander à toutes les municipalités de la MRC Vallée-de-la-Gatineau si elles seraient intéressées par une formation en sécurité civile adaptée à la réalité de nos milieux.

Le président demande le vote.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**2012-11-359 Convention créant le Fonds Daniel Joannis**

---

**Considérant** que la Municipalité de Lac-Sainte-Marie accepte d'entretenir et de surveiller la réserve naturelle du cerf de virginie de la Gatineau situé sur son territoire advenant l'incapacité de Monsieur Daniel Joannis.

**Considérant** que le Conseil d'administration du fonds sera composé du conseil municipal de Lac-Sainte-Marie;

**Considérant** que Monsieur le maire sera le président du conseil d'administration de cet organisme;

**Considérant** qu'un des comités existants à la Municipalité de Lac-Sainte-Marie (comité à déterminer) assumera un rôle de conseiller au sein de cet organisme en donnant son avis sur toutes questions relatives à l'organisme.

**En conséquence** il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Claude Loyer et il est résolu d'autoriser Monsieur le maire Gary Lachapelle ainsi que Monsieur le directeur général Yvon Blanchard à signer une entente pour la création du Fonds de conservation Daniel Joannis en collaboration avec la Fondation communautaire du Grand Québec et avec le créateur du fonds Monsieur Daniel Joannis pour et au nom de la municipalité de Lac-Sainte-Marie.

Le président demande le vote.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**2012-11-360 Complément d'établissement pour Robert Labonté – Secteur Newton – Grand Lac Poisson-Blanc**

---

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Claude Loyer et il est résolu d'appuyer la MRC Vallée-de-la-Gatineau dans la vente du terrain sous bail portant le numéro 700 082 00 000 à des fins personnelles de villégiature.

Le président demande le vote.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**2012-11-361 Adoption des comptes**

---

Il est proposé par Madame la conseillère Françoise Lafrenière et il est résolu d'adopter les comptes et les ajouts de la période, tous vérifiés par les membres du conseil municipal, portant les numéros 5092 à 5176 inclusivement pour un montant total de 279 911.91\$.

Le président demande le vote.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**2012-11-362 Rapport financier**

---

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Claude Loyer et il est résolu d'adopter le rapport financier arrêté au 31 octobre 2012 tel que présenté par Monsieur le directeur général Yvon Blanchard.

Le président demande le vote.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**2912-11-363 Publication du rapport du maire sur la situation financière de la municipalité**

---

Il est proposé par la conseillère Françoise Lafrenière de faire publier le rapport du maire sur la situation financière dans le Journal La Gatineau.

Le président demande le vote.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**2012-11-364 État des comptes à recevoir**

---

Il est proposé par Madame la conseillère Pauline Sauvé et il est résolu d'envoyer la liste des comptes à recevoir en date du 1<sup>er</sup> novembre 2012 au procureur pour la perception des comptes en souffrance.

Le président demande le vote.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**2012-11-365      Agricultures, Pêcheries et Alimentation Québec**

---

Il est proposé par Madame la conseillère Françoise Lafrenière et il est résolu d'autoriser Monsieur le conseiller Jean-Claude Loyer à participer à une Consultation territoriale sur le renouvellement de la planification stratégique régionale du secteur agroalimentaire 2013-2018 à 19h le 14 novembre 2012 au CLD de la Vallée-de-la-Gatineau.

Le président demande le vote.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**2012-11-366      Résolution No. 2012-R-AG-355– Installation de  
plaquettes et accessoires pour les numéros  
civiques**

---

Il est proposé par Madame la conseillère Françoise Lafrenière et il est résolu d'approuver la résolution No. 2012-R-AG-355.

**ET** il est résolu de verser une avance de fonds de 50% de la valeur du contrat, soit 18 107.65\$, en janvier 2013 à la compagnie Enseignes Performance Plus et de verser la balance du contrat lorsque les travaux seront terminés et approuvés par la municipalité.

Le président demande le vote.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**Avis de motion**

---

Je, soussignée, Madame la conseillère Françoise Lafrenière au siège #4 de la Municipalité de Lac-Sainte-Marie certifie, par la présente, qu'un règlement intitulé «Règlement sur les systèmes d'alarmes applicable par la Sureté du Québec portant le numéro SQ 2011-007 sera déposé pour adoption à une séance ultérieure du conseil pour adoption.

Une dispense de lecture est demandée.

---

Françoise Lafrenière  
Conseillère  
Siège #4

**2012-11-367      Aide financière à la Maison de la culture de la Haute-  
Gatineau**

---

Il est proposé par Madame la conseillère Pauline Sauvé et il est résolu de verser la somme de 100.00\$ puisée du fonds du déjeuner du Maire à la Maison de la Culture de la Haute-Gatineau pour le transport aller-retour des jeunes de la municipalité de Lac-Sainte-Marie à la Maison de la culture pour le visionnement d'un film dans le cadre du Festival Images et Lieux.

Le président demande le vote.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**2012-11-368      Loisir Sport Outaouais**

---

**Considérant** l'importance qu'a le Programme de soutien aux installations sportives et récréatives pour les jeunes de la municipalité de Lac-Sainte-Marie.

Il est proposé par Madame la conseillère Françoise Lafrenière et il est résolu de demander aux décideurs politiques du gouvernement du Québec de reconduire et même de bonifier le Programme de soutien aux installations sportives et récréatives;

Et de demander à notre représentante à l'Assemblée nationale, Madame Stéphanie Vallée, de déposer cette résolution auprès du ministre responsable.

Le président demande le vote.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**2012-11-369 Cours de formation, colloques et autres**

---

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Claude Loyer et il est résolu d'autoriser Monsieur le directeur du service des incendies Marc Barbe et Monsieur le directeur des travaux publics Martin Lafrenière à participer à la formation sur la vérification des avertisseurs de fumée le 8 décembre 2012 de 9h à 14h30 à la salle municipale de Messines.

Le président demande le vote.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**2012-11-370 Société de Transport de la Haute-Gatineau Inc.  
(Transport Lemens)**

---

**Considérant qu'il** est important pour le développement économique de la région qu'un service de transport collectif interurbain soit maintenu sur l'ensemble du territoire de la MRC Vallée-de-la-Gatineau;

**Considérant que** Transport Lemens assure un transport en commun interurbain sur les territoires des Municipalités régionales de comté de la Vallée-de-la-Gatineau et des Collines (Maniwaki-Ottawa à tous les jours);

**Considérant que** le programme d'aide gouvernemental au transport collectif régional soutient les initiatives de service de transport collectif en milieu rural et de dessertes interrégionales permettant ainsi d'accroître l'utilisation du transport collectif;

**Considérant que** dans le cadre de ce programme, une subvention peut être accordée au Transport Lemens pour assurer le maintien des services qui sont menacés à court terme ou dont le niveau de service risque de se retrouvé sous le minimum requis.

Il est proposé par Madame la conseillère Françoise Lafrenière et il est résolu d'appuyer Transport Lemens dans ses démarches auprès des autorités compétentes du Ministère des transports du Québec dans le but de recevoir une aide financière afin de maintenir des services de transport collectif en milieu rural sur les territoires des Municipalités régionales de comté de la Vallée-de-la-Gatineau et des Collines.

**Qu'**une copie de cette résolution soit acheminée dans chacune des municipalités de notre MRC ainsi qu'à la MRC des Collines pour appui;

**Qu'**une copie soit également acheminée au Ministre des transports du Québec, au directeur régional du Ministère des Transports du Québec et à Madame la députée du Comté de Gatineau Stéphanie Vallée.

Le président demande le vote.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**2012-11-371 Embauche d'un chauffeur/opérateur/journalier  
préposé à l'hygiène**

---

Il est proposé par Madame la conseillère Pauline Sauvé et il est résolu d'embaucher Monsieur Daniel Charbonneau à titre de chauffeur, opérateur, journalier préposé à l'hygiène à compter du lundi 12 novembre 2012.

**Que** Monsieur le directeur général Yvon Blanchard, soit autorisé à signer un contrat avec l'employé Monsieur Daniel Charbonneau pour et au nom de la municipalité de Lac-Sainte-Marie.

Le président demande le vote.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**2012-11-372 Travaux sur une partie de la rue Dubeau**

---

Il est proposé par Madame la conseillère Françoise Lafrenière et il est résolu de retenir la soumission de Ronald O'Connor Construction pour la fourniture et le transport (F.A.B. rue Dubeau) des matériaux granulaires MG-112 nécessaires à la réparation d'une partie de la rue Dubeau,

Le président demande le vote.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**2012-11-373 Travaux sur une partie de la rue Dubeau**

---

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Claude Loyer et il est résolu de retenir la soumission de la Sablière Gracefield pour la fourniture et le transport (F.A.B. rue Dubeau) des matériaux granulaires MG-20 nécessaires à la réparation d'une partie de la rue Dubeau.

Le président demande le vote

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**2012-11-374 Soumission – Centre de formation professionnelle de Mont-Laurier**

---

Il est proposé par la conseillère Françoise Lafrenière et il est résolu de retenir la soumission préparée par le Centre de Formation professionnelle de Mont-Laurier afin de procéder à l'évaluation des opérateurs de niveleuse, de rouleau compacteur, de balai mécanique et à la formation de supervision et signalisation.

**Que** le conseil municipal accepte une dépense au montant de 14 213.20\$ incluant toutes les taxes applicables ainsi que les frais inhérents.

**Que** pour les formations, les lieux pourraient être à Montréal pour la signalisation et à Mont-Laurier pour l'ASP construction.

**Que** le directeur général, Monsieur Yvon Blanchard soit autorisé à signer pour et au nom de la municipalité de Lac-Sainte-Marie un contrat avec le représentant de CFP de Mont-Laurier.

Le président demande le vote.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**2012-11-375 Projet de formation avec le Centre local d'emploi de Maniwaki pour l'ensemble des employés affectés aux travaux publics de la municipalité**

---

Il est proposé par la conseillère Françoise Lafrenière et il est résolu de présenter auprès du Centre local d'Emploi Québec une demande d'aide financière pour la formation de six (6) employés de la municipalité de Lac-Sainte-Marie, opérateurs d'équipements lourds, incluant une formation sur la surveillance et la signalisation pour le contremaître.

**Que** le directeur général, Monsieur Yvon Blanchard, soit autorisé à signer pour et un nom de la municipalité de Lac-Sainte-Marie un contrat avec le représentant d'Emploi Québec, CLE Maniwaki.

Le président demande le vote.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**2012-11-376 Intervention sur le camion-citerne N° 414**

---

Il est proposé par Madame la conseillère Pauline Sauvé et il est résolu d'autoriser Monsieur le directeur du service d'incendie Marc Barbe à se rendre à Laval le 20 novembre 2012 pour faire réparer le camion-citerne qui est sous garantie, de revenir le jour même avec le camion de courtoisie et de retourner à Laval le 22 novembre 2012 afin de récupérer le camion-citerne de la municipalité.

Le président demande le vote.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**2012-11-377 Entente mutuelle - Schéma de couverture de risque en matière d'incendie**

---

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Claude Loyer et il est résolu d'autoriser les représentants de la municipalité à rencontrer les représentants de la Ville de Gracefield afin de s'entendre sur les modalités d'une entente relative de fourniture mutuelle de service. La rencontre aura lieu le mardi 20 novembre 2012 à compter de 9h aux bureaux de la municipalité de Lac-Sainte-Marie.

Le président demande le vote.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**2012-11-378 Formation MRC de la Vallée-de-la-Gatineau**

---

Il est proposé par Madame la conseillère Françoise Lafrenière et il est résolu d'autoriser Monsieur le directeur du service des incendies Marc Barbe et Monsieur le directeur des travaux publics Martin Lafrenière à participer à une formation le vendredi 7 décembre 2012 de 8h30 à 14h30 à la salle municipale de Messines. Cette formation portera sur la procédure à suivre dans le cadre des inspections de détecteurs de fumée de toutes les unités de logement sur le territoire de notre communauté.

Le président demande le vote.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**2012-11-379 Festival des Arts de la scène Val-Gatinois – Édition 2013**

---

Il est proposé par Madame la conseillère Pauline Sauvé et il est résolu d'appuyer le comité organisateur du Festival des arts de la scène Val-Gatinois en ce qui a trait à la location des salles communautaires, le travail de logistique avant, pendant et après le festival, le transport des matériaux, etc. comme décrit dans le mandat de l'année passée.

Le président demande le vote.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**2012-11-380 Clôture de la séance**

---

Il est proposé par Madame la conseillère Françoise Lafrenière et il est résolu de clore la séance ordinaire étant donné que tous les sujets ont été traités. La séance est levée à 20h10.

Le président demande le vote.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

---

Gary Lachapelle  
Maire

---

Yvon Blanchard  
Directeur général/Secrétaire-  
Trésorier